

Le Bec du Gave (19 septembre 2024)

Treize promeneurs ont rendez-vous à **Sainte-Marie-de-Gosse** pour une découverte des bords de l'**Adour** et de son confluent avec les « **Gaves réunis** » au lieu-dit « **Bec du Gave** », appelé aussi « **Horgave** ».

Nous allons d'abord déposer un véhicule à notre lieu d'arrivée au bord du fleuve. Il s'agira plus tard de remonter quelques conducteurs afin de récupérer les marcheurs qui auront ainsi évité en fin de randonnée une remontée sans intérêt sur une étroite route passante et surtout pentue.

Nous nous dirigeons ensuite sur la droite, derrière l'église : l'itinéraire est balisé en bleu par le Conseil départemental des Landes.



Nous commençons par une douce descente sur une rue asphaltée et ombragée, jusqu'à la première intersection fléchée « **Miradour** » ! (Là, malheureusement, nous ne pouvons pas admirer le fleuve d'en haut car le chemin se termine par une barrière... **Privé** !)



Nous mirerons donc l'**Adour** de plus près, en continuant tout droit...

Et voici l'**Adour** promis ! Nous le longeons sur la « **Route des Berges** » jusqu'à une signalisation d'interdiction de passage... En tant que piétons, nous nous en affranchissons et poursuivons notre route au bord de l'eau...



Nous parvenons très vite au confluent, où de belles bâtisses très bien entretenues bénéficient d'un point de vue privilégié. Nous sommes à **Horgave**... Les barrières amovibles étanches et les inscriptions gravées sur les murs nous rappellent que l'endroit peut parfois être sérieusement envahi par les flots : crue record en 1856...



De l'autre côté du fleuve, trône entre les deux cours d'eau le château du **Bec du Gave**, qui mérite d'être immortalisé. Il s'agit aujourd'hui d'une maison d'hôtes de prestige...



Nous poursuivons notre promenade tout au long de l'Adour, désormais « gavé »... La terre semble ici très fertile : que de tomates mûres et de roses odoriférantes ! Perchée à sa fenêtre, une nonagénaire nous conte l'histoire des nombreuses inondations qu'elle a vécues et qui l'ont contrainte de vivre au premier étage !



L'endroit est aujourd'hui calme et paisible mais la mémoire des « *hautes-eaux* », de plus en plus fréquentes, reste autant dans les esprits que sur les murs des plus anciennes bâtisses...



Nous recherchons ensuite un endroit agréable pour notre pause et découvrons finalement un talus adapté, ombragé, en face de l'île de **Mirepech**, grande parcelle de terre détachée dans le lit du fleuve, habitée et exploitée.



Une fois bien installés et rassasiés, il faut alors se relever !... L'infirmière ayant échoué, l'opération nécessite l'intervention bienveillante de la responsable du club...



Tout le monde est donc prêt pour repartir, non sans avoir remarqué que l'île de **Mirepech** n'est en fait qu'une presqu'île, grâce à la passerelle qui rompt l'isolement des habitants à marée haute... (L'accès routier à marée basse reste toutefois possible).



Nous retrouvons le véhicule garé un peu plus loin. Les conducteurs remontent à **St^e Marie-de-Gosse** tandis que les marcheurs poursuivent quelques instants au bord de l'eau en direction d'**Urt** avant d'être recueillis...



Longueur : \approx 8 km

Dénivelé négatif : - 50 m